

— MM. Roulez, Cornelissen et De Gerlache font leur rapport sur le mémoire de M. Bernard, intitulé : *Situation de la Grèce dans les temps les plus reculés*. L'académie, adoptant les conclusions de ce rapport, charge son secrétaire de remercier l'auteur pour la communication qu'il a bien voulu faire.

— L'académie décide également, sur le rapport de ses commissaires, MM. Cornelissen, Thiry et Marchal, que des remerciements seront adressés à M. Zizinia, consul belge à Alexandrie, pour la communication de sa note sur la population actuelle de l'Égypte.

— MM. Dandelin, Pagani et Timmermans, nommés commissaires pour l'examen du mémoire de M. Vallès, sur l'interprétation des expressions imaginaires, font connaître que l'auteur a déjà rendu publics les résultats de ses recherches dans un ouvrage imprimé à Paris, au commencement de cette année, et qu'ainsi elles ne peuvent donner lieu à un rapport, aux termes du règlement de la compagnie.

— L'académie, ensuite, après avoir entendu ses commissaires, MM. le chanoine De Ram, le baron de Reiffenberg et Willems, ordonne l'impression dans ses mémoires de l'*Examen critique* de M. le chanoine De Smet, des anciens monuments sur lesquels les historiens ont fondé le récit de la guerre de Grimberge.

Rapport sur les travaux de la carte géologique, pendant l'année 1841, par A.-H. Dumont, membre de l'académie.

Les recherches géologiques auxquelles je me suis livré cette année, ont eu des résultats très-satisfaisants.

J'ai d'abord étudié les terrains triasique et jurassique de la partie méridionale de la province de Luxembourg, et je suis parvenu à les diviser en plusieurs systèmes qui se distinguent très-bien par leurs caractères minéralogiques, paléontologique et géométrique, et que je ferai connaître ultérieurement quand je décrirai la constitution géologique de la Belgique.

En parcourant l'Ardenne, j'ai de nouveau constaté, par des observations, l'existence de quelques-unes de mes divisions du sol schisteux de cette contrée, notamment celle du massif anthraxifère du Rhin et de l'Eifel, qui vient se terminer d'une manière si remarquable entre Bastogne et Martelange, au milieu du terrain ardoisier supérieur qui lui sert de base. La position de ce dernier, entre le terrain anthraxifère et le terrain ardoisier moyen, a aussi été constatée par des observations multipliées.

Le Condroz a ensuite attiré particulièrement mon attention. Les recherches que j'ai faites en 1829, et qui ont eu pour résultat la description géologique de la province de Liège, ont été continuées cette année avec activité dans les provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, de sorte que tout le grand massif anthraxifère de Belgique, ainsi que les riches bassins houillers qu'il renferme, sont complètement déterminés et délimités.

L'académie apprendra sans doute avec plaisir que, dans le cours de ces recherches laborieuses, aucune observation n'a été en contradiction avec les divisions du sol anthraxifère en quatre systèmes, que j'ai établies depuis 12 ans. Plusieurs faits nouveaux, au contraire, appuient fortement mes conclusions de 1830.

Je ne m'arrêterai pas à faire ici la description des découvertes, assez nombreuses, que j'ai faites dans le massif

anthraxifère condrusien ; elle trouvera sa place dans la description générale du sol de la Belgique, que je me propose de donner plus tard. Je me bornerai à signaler le fait suivant.

J'ai démontré, dans mon *Mémoire sur la constitution géologique de la province de Liège*, qu'il y a entre les deux grands bassins anthraxifères, plusieurs points où le terrain ardoisier se relève jusqu'à la surface du sol. Le premier point, vers le N. E., se montre au S. de Hermal, entre Liège et Huy, et fait partie d'un petit massif qui se prolonge au S. O., jusqu'au delà d'Ombret. Ce massif se perd ensuite sous les alluvions de la Meuse, et reparaît au S. O. à Statte, et entre Tibange et Huy. Je n'avais pas alors poussé plus loin mes investigations, mais j'ai reconnu depuis, que ces différents massifs font partie d'une longue bande qui s'étend de Hermal jusqu'au delà de Sart - Eustache, au S. E. de Châtelet, près de Charleroy, et qui n'est pour ainsi dire interrompue que par la vallée de la Meuse, entre Ombret et Huy, et à Dave au S. de Namur.

Cette bande, très-étroite au S. O. de Huy, présente plusieurs renflements dont les plus considérables se trouvent aux Tombes, entre Beuzet et Dave, à Fosse, et à Sart-Eustache où elle acquiert plus d'une demi-lieue de largeur et se termine brusquement au S. O. Dans une grande partie de son étendue, cette bande est en contact, vers le N., avec le calcaire anthraxifère inférieur du bassin septentrional ; mais entre les Tombes et Beuzet, elle en est séparée par une bande très-étroite du système quarzo-schisteux inférieur, que l'on distingue fort bien à sa couleur rouge. Elle est au contraire partout séparée, vers le sud, du calcaire inférieur du bassin méridional, par une bande du système

quarzo-schisteux inférieur, qui a au moins une demi-lieue de largeur, et qui, dans quelques points, est en stratification discordante avec le terrain ardoisier (Fosse).

Ces différences de symétrie et de stratification des massifs, paraît tenir au redressement irrégulier qui a distribué les trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère en deux grands bassins, et qui est dû à des forces dont quelques-unes, décomposables suivant la verticale, présentent des traces de leur existence à l'E.S.E. de Beuzet, dans un des renflements dont j'ai parlé plus haut. J'ai découvert effectivement en ce point un petit monticule un peu conique, d'une roche blanchâtre ou jaunâtre qui paraît être de l'eurite et dont l'origine plutonienne remonterait à l'époque du redressement des couches et à l'apparition de la bande ardoisière en question.

La bande qui nous occupe présente beaucoup de rapports extérieurs avec le sol ardoisier ardenais. Les roches ont le plus souvent les caractères du schiste, et quelquefois ceux de l'ardoise ; il y a, comme dans le terrain ardoisier supérieur auquel elle se rapporte, quelque trace de calcaire (entre Roux et Sart-Eustache), et les fossiles qu'on y trouve rarement (Fosse), ressemblent à ceux de Grand-Manil, près de Gembloux.

J'ai terminé ma campagne par de nouvelles études sur le terrain tertiaire, et dans un voyage géologique au mont de Cassel, entrepris avec notre savant confrère, M. d'Omalus d'Halloy, et M. Elie de Beaumont, ingénieur en chef des mines, chargé de la carte géologique de France, j'ai reconnu dans cette montagne remarquable, les quatre systèmes tertiaires inférieurs *Landenien*, *Bruzellien*, *Tongrien* et *Diestien*, clairement superposés, et tels que je les ai décrits dans mon rapport sur les travaux de la carte

géologique , pendant l'année 1839. Ce point bien connu , situé près de la frontière de France et de Belgique, permet d'établir facilement les rapports qui existent entre nos divisions du terrain tertiaire , et celles admises par les géologues parisiens , pour le nord de la France.

Ce qui précède suffit pour donner une idée de l'étendue des travaux exécutés cette année.

En définitive , les travaux de la carte géologique étant assez avancés pour qu'il importe de s'occuper des moyens de publication , je prie l'académie de proposer immédiatement au Gouvernement ceux qui lui paraîtront les plus convenables , car les courses qui doivent encore avoir lieu pour compléter mon travail , peuvent facilement se faire pendant qu'on s'occupera de graver la carte.

A cet effet , je crois devoir donner à l'académie les renseignements suivants :

J'ai pris pour base de mes opérations la carte de Capitaine , copie de Ferrari , cette carte étant la plus exacte et en même temps la plus détaillée qui existait à l'origine des travaux , en 1836. Or l'académie décidera si la publication aura lieu à l'échelle de Capitaine , ou à une réduction , qui ne pourrait , dans tous les cas , sans de grands inconvénients , être moindre de la moitié.

En adoptant l'échelle de Capitaine , on pourra figurer les nombreux et intéressants détails que présente la partie centrale de la Belgique , qui comprend les bassins anthracifères et houillers de Liège , de Namur et de Mons , et les terrains créacé et tertiaire du Hainaut et du Brabant ; tandis que dans la réduction de moitié , la plus grande partie de ces détails , si importants sous le rapport industriel , agricole , etc. , disparaîtront.

D'un autre côté cette réduction paraît suffisante pour

l'Ardenne, la Hesbaye, la Campine et les Flandres, qui présentent peu de variations géologiques.

Les deux cas présentent donc des avantages et des inconvénients que l'académie discutera, et sur lesquels je pourrai donner plus de détails, si elle jugeait nécessaire de m'entendre. Tels sont cependant les points principaux sur lesquels j'appelle, en ce moment, son attention, pour qu'elle puisse prendre, à ce sujet, une prompte résolution.

Je joins à ce rapport un tableau d'assemblage de la carte géologique.

MÉTÉOROLOGIE.

Observations météorologiques horaires, faites à l'équinoxe d'automne de 1841.

L'académie reçoit communication des observations horaires qui ont été faites à l'époque du 21 et du 22 septembre dernier. Le secrétaire fait connaître que quelques stations nouvelles figurent dans les tableaux qu'il présente. Ainsi M. Airy, astronome royal d'Angleterre, a bien voulu lui faire part des observations de Greenwich, et M. de Boguslawski lui a fait parvenir celles de Breslau. M. Lamont, outre les observations météorologiques faites à l'observatoire royal de Munich, a communiqué celles du magnétisme terrestre, faites le 22 et le 23 septembre, dans le même observatoire et au sommet du Hohenpeissenberg, par lui et par M. Heintz, professeur au lycée d'Amberg. Ces dernières observations, comparées à celles de Bruxelles (1) et de Munich, seront particulièrement intéressantes, ayant été

(1) Voyez le n° 9 des *Bulletins de l'académie*.